

A.P.E.L : Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre

Elle rassemble tous les parents qui le désirent, informe par des circulaires et par la revue « Famille et Education », représente les parents et participe à l'animation de l'école.

Elle aide dans les activités parascolaires ou sportives (piscine, tennis, sorties...), aide dans l'amélioration du cadre de vie (travaux), organise avec les enseignants des sorties et des fêtes, lance des opérations à but lucratif (vente de calendriers, fleurs, grilles de loto, soirées, brocante...). Tous les bénéfices serviront, entre autre, à baisser le coût des sorties scolaires.

A l'Assemblée Générale, l'APEL rend compte de l'activité passée, examine les comptes de l'an dernier, définit les projets à venir, élit ses responsables et fait voter le budget et la cotisation pour l'année suivante

Qu'est-ce que l'A.P.E.L. ou Apel ?

A pour Association,
P pour parents d'élèves,
E pour Enseignement,
L pour libre.

Au sein de l'établissement catholique d'enseignement choisi par les familles, l'Apel est une **équipe de parents bénévoles qui participe à la vie et à l'animation de l'établissement**

- en accueillant les nouveaux parents,
- par la mise en place et la formation de parents correspondants,
- comme représentant des familles au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion (O.G.E.C.),
- via l'organisation de manifestations, tout au long de l'année,
- et enfin, en tant que financeur de sorties pédagogiques, d'équipements spécifiques (multimédia par exemple).

L'Apel, c'est aussi la **plus importante association nationale de parents d'élèves**, avec ses 810 000 familles adhérentes. Porteuse de convictions éducatives fortes (cf. Projet du mouvement, téléchargeable sur le site www.apel.fr), l'Apel participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix de parents auprès de l'enseignement catholique et des pouvoirs publics.

L'Apel, c'est enfin **quatre services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation** :

- *un magazine* bimestriel « Famille & éducation »,
- *un site internet* www.apel.fr,
- *un service téléphonique* « Apel Service », (0 810 255 255) au prix d'un appel local, où des spécialistes (conseillers scolaires, psychologues, juristes, ...) répondent aux questions que se posent des parents,
- *un service d'information et de conseil aux familles*, présent dans chaque département ou académie.

Quel service à quel coût ?

L'Apel fonctionne grâce au soutien des parents adhérents, moyennant une cotisation d'un montant de 17 € par famille.

Et plus près de vous ?

L'Apel Notre-Dame de Rue, c'est une équipe **d'une quinzaine de bénévoles** :

un Bureau élu en conseil d'administration (en septembre) :

Bureau 2024-2025 :

Président : Aude PERIMONY

Trésorier : Pauline Roussel Dailly

Secrétaire : Pauline LECERF

- *un conseil d'administration* élu en assemblée générale (en septembre) par l'ensemble des parents présents :

auxquels s'ajoute ponctuellement l'aide de **chacun et chacune, parent d'élève(s)**, selon ses compétences et ses disponibilités lors des manifestations organisées par l'Apel Notre-Dame de Rue.

Nos coordonnées :

A.P.E.L. Notre-Dame de Rue
Ecole – Collège Notre-Dame de Rue
2, rue du Colonel Tétart
80120 RUE
Tél. : 03.22.25.00.34
Mail : apelnotredamederue@outlook.fr

Quelles manifestations et dans quel but ? ...

Vendredi 30 août et lundi 1^{er} septembre 2024 : l'accueil de la rentrée et distribution des fournitures

« café de la rentrée » offert pour souhaiter la bienvenue aux familles fréquentant nouvellement l'établissement tout autant qu'à celles accompagnant leur(s) enfant(s) pour une nouvelle année scolaire.
« fournitures scolaires » : achat en commun pour une réduction des coûts

Vendredi 20 Septembre 2024 : Assemblée générale à 17h

A venir :

- vente de sapins de Noël et bûches glacées: Pour bien nous préparer pour la Saint Nicolas, l'esprit de fête du mois de décembre, Noël et la Saint Sylvestre.
- les clémentines : Cadeau de Noël fait aux élèves au départ en vacances de Noël, ainsi que repas de Noël offerts aux sœurs de la Sainte Famille, pour Partager.
- Les galettes des rois distribuées au retour des vacances
- les crêpes de la Fête de la Lumière : à l'occasion de la Fête de la Lumière, vente de crêpes dont la recette est intégralement reversée à une association à but non lucratif présentant un caractère éducatif, social, humanitaire à destination des enfants ou des familles et qui rencontre les élèves pour les sensibiliser à sa mission.
- le loto grâce à la générosité des commerçants de Rue mais aussi du Crotoy, de Fort-Mahon, de Quend, de Saint-Valéry sur Somme, d'Abbeville et d'autres encore qui complète nos gros lots
- les booms de fin d'année : moment pour les jeunes de se divertir avec sons et lumières dans une salle pour clôturer l'année scolaire.
- Le Festival de l'Etablissement Notre Dame: L'A.P.E.L. assure la restauration des familles (sur réservation) et d'animations diverses en complément du spectacle présenté par les élèves de l'école et du collège.

En guise de point final à l'année scolaire, l'A.P.E.L. organise **un repas de clôture** où membres A.P.E.L., se réunissent autour d'un repas convivial.

- d'autres actions au gré des besoins et intérêts des familles :

l'achat groupé des fournitures scolaires de type papèterie pour soulager les familles et bénéficier de prix négociés .

dans un même esprit de tarif négocié, le partenariat avec la société EURL Etiquettes et Compagnie distributrice de la marque A-qui-S pour *un produit de marquage autocollant (étiquette de vêtements et autocollants tous supports)* permettant une identification facile et ludique des vêtements et objets des enfants